



**Légende**

- 1 - Emprise du corps principal du bâtiment, couverture tuiles terre cuite galbées à emboîtement, teinte rustique
- 2 - Emprise du socle en toiture plate végétalisée, stationnement clos couvert et entrée
- 3 - Jardin intérieur
- 4 - Terrasse extérieure en bois naturel
- 5 - Pergola en bois naturel
- 6 - Conduit de fumée et abbergement acier laqué teinte ardoise
- 7 - Palier minéral de l'entrée
- 8 - Portail d'entrée piéton, accès piéton depuis la RD7b
- 9 - Portail d'entrée véhicule, accès véhicule depuis la RD7b
- 10 - Aire de retournement sur revêtement minéral perméable
- 11 - Stationnement véhicule extérieur sur revêtement minéral perméable
- 12 - Eaux pluviales, écoulement gravitaire par conduite enterrée Ø12cm raccordé au puits perdu pour infiltration sur parcelle
- 12' - Eaux pluviales, cuve enterrée 5000L
- 13 - Eaux usées, écoulement gravitaire par conduite enterrée Ø12cm raccordé au regard sur réseau communal situé à l'intersection entre la voie de circulation communale "La Bernadière" et la RD7b au Nord de la parcelle
- 14 - Raccord Eau potable sur réseau communal (parcelle 1101)
- 15 - Raccord Enedis sur réseau communal (parcelle 1101)
- 16 - Raccord Telecom sur réseau communal (parcelle 1101)
- 17 - Clôture de poteaux bois (H=1m) et de trois lignes horizontales de fil de fer, doublée d'une haie végétale d'essence locale (1m<H<1m50)
- 18 - Éléments ponctuels végétaux pouvant atteindre 1m80

